

## Atelier thématique : « QUELLES CONDITIONS DE CIRCULATION ET DE DESSERTE LOCALES ? »

SECTION PORT-SAINT-PÈRE / LE PONT BÉRANGER

à Port-Saint-Père

Mardi 5 avril 2022

**Lieu :** Salle de la Colombe, Port-Saint-Père

**Intervenants :**

- **Laurent Renou**, Sous-directeur des études, Direction des infrastructures du Département de Loire-Atlantique
- **Jean-Pierre David**, Chef du service des études routières, Direction des infrastructures du Département de Loire-Atlantique
- **Séverine Charrier**, Chargée d'opérations routières, Direction des infrastructures du Département de Loire-Atlantique
- **Sophie Brossaud**, Chargée de projet, Direction vie citoyenne du Département de Loire-Atlantique
- **Claude Renou et Serge Quentin**, Garants de la concertation nommés par la Commission nationale du débat public (CNDP)

**Animatrice :**

- **Coline Grégoire**, agence Sennse

**Durée de la réunion :** 2h30, 19 h – 21 h 30

**Nombre de participant-e-s :** 20

[Cliquez ici pour consulter le diaporama de l'atelier<sup>1</sup>](#)



<sup>1</sup>[https://participer.loire-atlantique.fr/uploads/decidim/attachment/file/1299/anp-psp-lpb\\_support-atelier-desserte.pdf](https://participer.loire-atlantique.fr/uploads/decidim/attachment/file/1299/anp-psp-lpb_support-atelier-desserte.pdf)

## Introduction

L'**animatrice** ouvre l'atelier en rappelant qu'il s'inscrit dans le cadre de la concertation continue sur les aménagements routiers de l'axe Nantes-Pornic (RD 751) dédiée aux sections entre Port-Saint-Père et « Le Pont Béranger » et du doublement de la déviation de Chaumes-en-Retz. Elle présente le déroulement de la soirée et rappelle les « règles du jeu » de la concertation.

## 1. Rappel du projet et du cadre de la concertation, et présentation des enjeux de desserte locale

**Laurent Renou, sous-directeur des études à la direction des infrastructures du Département de Loire-Atlantique**, présente les deux sections soumises à concertation en 2022, les sujets soumis à la concertation et les enjeux de l'aménagement auxquels le projet doit répondre :

- Un **projet économe** en consommation de l'espace ;
- Un projet qui permette de **maîtriser l'urbanisation diffuse** ;
- Un projet **soucieux de l'impact environnemental** ;
- Un projet qui doit permettre **d'encourager des modes de déplacement alternatifs** à la voiture individuelle ;
- Un projet qui doit **prendre en compte la santé humaine et le cadre de vie** (air et bruit).

**Séverine Charrier, chargée d'opérations routières à la direction des infrastructures du Département de Loire-Atlantique**, présente les variantes de tracé soumises à la concertation sur la section entre Port-Saint-Père et « Le Pont Béranger » :

- **La variante de référence**, avec la déviation de « Belle Vue » et « Bel Air » par le sud ;
- **La variante 2A**, avec le rétablissement de la RD 303 sans échanges ;
- **La variante 2B**, avec l'aménagement d'un demi-échangeur à « La Paternière » (RD 303) ;
- **La variante 2C**, avec l'aménagement d'un demi-échangeur à « La Paternière » (RD 303) et la suppression du passage inférieur de « La Terquerie ».

Elle présente dans un second temps les enjeux de desserte locale, et notamment les enjeux liés au **rétablissement des communications locales**, avec des itinéraires proposés pour les différentes variantes sur trois secteurs de desserte : la desserte de la ZA des Berthaudières, la desserte de la CUMA de la Lande, et la desserte de la Frogerie.

Elle présente enfin les enjeux et les aménagements proposés concernant les **mobilités douces et partagées** selon les différentes variantes.

## 2. Temps d'atelier : réflexions par sous-groupes

### TEMPS DE PRÉSENTATION

L'**animatrice** explique le déroulement de l'atelier, présente les supports de contribution et lance le temps de réflexion des participant·e·s. Ces dernier·ère·s sont réparti·e·s en sous-groupes. Chaque groupe possède plusieurs supports et cartes des variantes et est amené à réfléchir aux options d'aménagements proposées sur la section entre Port-Saint-Père et « Le Pont Béranger », ainsi qu'aux mobilités douces et partagées.

## GROUPE 1 :

### RETRANSCRIPTION DES FEUILLES DE RÉFLEXION COMPLÉTÉES EN GROUPE ET DES RESTITUTIONS ORALES PAR LE GROUPE

#### *Analyse des options d'aménagement : quelles conditions de circulation et de desserte locales ?*

- **La variante de référence :**
  - Points positifs : le pont de la Frogerie et les passages sous-terrain à la Paternière et Terguerie.
  - Points négatifs : la CUMA non-desservie ; L'emprise du projet et l'artificialisation sont trop importantes vers le bourg Belle-vue.
  - Points à améliorer : proposition d'une route plus large de la Frogerie vers le Pont Béranger à la place de la liaison douce ; Créer un pont de la Lande jusqu'à la CUMA pour favoriser la desserte agricole ; Protéger phoniquement tous les villages pour le cadre de vie des riverains.
- **La variante 2A :**
  - Points positifs : faire un barreau pour ne pas passer dans la Piorgère étant un trop petit village avec des terres privées.
  - Points négatifs : pas de remarque.
  - Points à améliorer : mettre le pont de la Lande de l'autre côté de la CUMA ; Faire une passerelle pour le bourg Nord/Sud plus directe ; Protéger phoniquement tous les villages pour le cadre de vie des riverains.
- **La variante 2B :**
  - Points positifs : l'échangeur pour desservir Sainte-Pazanne ; Le pont de passage à la Terguerie pour la desserte agricole.
  - Points négatifs : ramène davantage de trafic sur la RD 303.
  - Points à améliorer : prévoir un barreau entre la Jeune Bretonnière et la Lande pour desservir Tartifume ; Attention aux constructions et aux circulations à venir sur Sainte-Pazanne sur la Frogerie et Piorgère.
- **La variante 2C :**
  - Points complémentaires à l'analyse de la variante 2B : pont à faire du Nord au Sud vers le village de la Terguerie ; Comme pour variante 2B prévoir une route pour relier la Jeune Bretonnière et la Lande pour desservir Tartifume

Ce groupe propose **une variante 0** intégrant une sécurisation de la RD 751 sans mise à 2x2 voies, considérant que ces aménagements résolvent tous les problèmes et ont permis beaucoup moins d'accident.

#### *Mobilités douces et partagées : selon vous, les aménagements pour les mobilités douces et partagés favoriseront-ils l'usage des transports collectifs (transports en commun et covoiturage) et la pratique du vélo ? Quels points d'amélioration pourraient être intégrés au projet ?*

- Tous les villages sont concernés par les liaisons douces.
- Variante 2 : faire la liaison douce plus directe du Nord au Sud de Pot-Saint-Père (centre-bourg vers le pôle médical).
- Variante de référence : le tracé ne convient pas, avec trop d'emprise foncière utilisée.

## GROUPE 2 :

### RETRANSCRIPTION DES FEUILLES DE RÉFLEXION COMPLÉTÉES EN GROUPE ET DES RESTITUTIONS ORALES PAR LE GROUPE

*Analyse des options d'aménagement : quelles conditions de circulation et de desserte locales ?*

- **La variante de référence :**
  - Points positifs : le pont Nord pour la Frogerie ; Pont intéressant pour les agriculteurs ; Eloigne les nuisances sonores et les pollutions de Port-Saint-Père.
  - Points négatifs : la desserte de la Frogerie pour aller à Nantes ou passer par Laurière ; Manque un ouvrage pour desservir la CUMA et la Paternière.
  - Points à améliorer : faire une route proche de la 2x2 voies en évitant les villages pour se rendre à Pornic et Nantes (rappel que la Frogerie représente 40 foyers).
- **La variante 2A :**
  - Points positifs : le pont Nord pour la Frogerie ; Accès à une route parallèle pour la desserte agricole.
  - Points négatifs : la desserte de la Frogerie pour aller à Nantes ou passer par Laurière ; L'ouvrage de la desserte de la CUMA est mal positionné, changer de côté pour le mettre côté ouest ; Manque une route pour aller à Pont-Béranger.
  - Points à améliorer : faire une route proche de la 2x2 voies en évitant les villages pour se rendre à Pornic et Nantes (rappel que la Frogerie représente 40 foyers) ; Ouvrage CUMA à la Lande à changer de place si variante retenue.
- **La variante 2B :**
  - Points positifs : bon échangeur à la Paternière pour aller sur Nantes.
  - Points négatifs : pas de remarque.
  - Points à améliorer : pas de remarque.
- **La variante 2C :**
  - Points complémentaires à l'analyse de la variante 2B : pas de remarque.

*Mobilités douces et partagées : selon vous, les aménagements pour les mobilités douces et partagés favoriseront-ils l'usage des transports collectifs (transports en commun et covoiturage) et la pratique du vélo ? Quels points d'amélioration pourraient être intégrés au projet ?*

- Transformer l'itinéraire du Pont-Béranger à la Frogerie en route avec piste cyclable jusqu'à Port-Saint-Père.

## GROUPE 3 :

### RETRANSCRIPTION DES FEUILLES DE RÉFLEXION COMPLÉTÉES EN GROUPE ET DES RESTITUTIONS ORALES PAR LE GROUPE

*Analyse des options d'aménagement : quelles conditions de circulation et de desserte locales ?*

- **La variante de référence :**
  - Points positifs : pas de remarque.
  - Points négatifs : pas de remarque.
  - Points à améliorer : pas de remarque.
- **La variante 2A :**
  - Points positifs : meilleur variante pour la desserte des exploitations, avec le pont de la CUMA à la Lande ; Moins de prise sur les terres agricoles.
  - Points négatifs : la desserte des Berthaudière nécessite une voie nouvelle depuis le RD758.
  - Points à améliorer : le Moulin de Beauvet nécessite une desserte correctement dimensionnée ; La desserte des modes doux proposée est trop longue et trop « biscornue » et une passerelle directe est souhaitée pour accéder à Port-Saint-Père.
- **La variante 2B :**
  - Points positifs : variante avec demi-échangeur à privilégier.
  - Points négatifs : pas de remarque.
  - Points à améliorer : permettre un accès de la Frogerie via la voie parallèle sud à la RD751 ; Contourner la Piorgère par le nord plutôt que passer par le sud ; Variante idéale avec la voie latérale entre Le Pont-Béranger et La Paternière parallèle à la RD 751.
- **La variante 2C :**
  - Points complémentaires à l'analyse de la variante 2B : chemin nord entre la Paternière et la Terguerie est très bien, car évite le passage inférieur à la Terguerie.

Ce groupe préfère **une variante 0** intégrant une non-mise à 2x2 voies de la RD 751 sur la section entre Port-Saint-Père et « Le Pont Béranger » considérant que la mise à 2x2 voies de la section entre Port-Saint-Père et Saint-Léger-les-Vignes sera suffisante pour solutionner les problèmes et bouchons vers Nantes.

*Mobilités douces et partagées : selon vous, les aménagements pour les mobilités douces et partagés favoriseront-ils l'usage des transports collectifs (transports en commun et covoiturage) et la pratique du vélo ? Quels points d'amélioration pourraient être intégrés au projet ?*

- L'accès Nord/Sud entre le bourg de Port-Saint-Père et Belle-Vue est à améliorer pour les mobilités douces, car trop long notamment. L'idée d'une passerelle ou de l'utilisation de l'ancien chemin de pont neuf est évoqué comme une opportunité pour résoudre cela.

## GROUPE 4 :

### RETRANSCRIPTION DES FEUILLES DE RÉFLEXION COMPLÉTÉES EN GROUPE ET DES RESTITUTIONS ORALES PAR LE GROUPE

#### *Analyse des options d'aménagement : quelles conditions de circulation et de desserte locales ?*

- **La variante de référence :**
  - Points positifs : pas de remarque.
  - Points négatifs : pont par-dessus la route (Option A) ; Risque de générer du trafic ; Pont trop cher et inutile.
  - Points à améliorer : desserte de Pont-Béranger par via le long de la 2x2 voies ; Créer une passerelle piétons/cyclistes entre la rue du Moulin et la rue de Bel air, notamment pour sécuriser les liaisons des enfants, et afin d'éviter l'échangeur dans la rue principale de Port-Saint-Père.
- **La variante 2A :**
  - Points positifs : conservation du pont à la Lande pour la desserte agricole.
  - Points négatifs : pont par-dessus la route (Option A) ; Risque de générer du trafic ; Pont trop cher et inutile ; pôle sante peu accessible pour les personnes âgées (proposition d'une passerelle) ; Sécurisation du ramassage scolaire pour les enfants des villages.
  - Points à améliorer : desserte de Pont-Béranger via le long de la 2x2 voies ; Pouvoir rejoindre la Jeune Bretonnière et la Lande (décalage du projet futur vers le sud pour conserver la RD 751 en voie de desserte).
- **La variante 2B :**
  - Points positifs : plus direct pour rejoindre la route de Nantes depuis la Frogerie.
  - Points négatifs : pont par-dessus la route (Option A) ; Risque de générer du trafic ; Pont trop cher et inutile.
  - Points à améliorer : desserte de Pont-Béranger via le long de la 2x2 voies.
- **La variante 2C :**
  - Points complémentaires à l'analyse de la variante 2B : pont par-dessus la route (Option A) ; Risque de générer du trafic ; Pont trop cher et inutile ; Desserte de Pont-Béranger via le long de la 2x2 voies.

Le groupe indique ne pas être pour la variante de référence et propose **une variante 2D** intégrant une conservation de la traversée du bourg en 2x1 voie (non plus en 2x2 voies), comme la route entre Challans et La Roche-sur-Yon, avec des voies séparées par des glissières de sécurité. Il propose également l'aménagement d'un rond-point central en remplacement de l'échangeur avec deux ronds-points qui est envisagé. Une idée de tunnel est également évoquée.

#### *Mobilités douces et partagées : selon vous, les aménagements pour les mobilités douces et partagés favoriseront-ils l'usage des transports collectifs (transports en commun et covoiturage) et la pratique du vélo ? Quels points d'amélioration pourraient être intégrés au projet ?*

- Créer davantage de voies et de passerelles à destination des mobilités douces, pour favoriser l'usage des transports collectifs et du vélo.
- Créer un passage par-dessus la RD 751 entre le chemin de la Case aux Renards et la rue de Bel Air. Cela permettrait de sécuriser les usages piétons et vélos, ainsi que d'améliorer l'accès au Pôle santé en évitant la route principale de Port-Saint-Père et l'échangeur.
- Améliorer le chemin de la Palutière en piste cyclable et agricole.
- Le maximum de villages devrait avoir des accès voies douces pour favoriser la sécurité des enfants.



## GROUPE 5 (GROUPE ÉLUS) :

### RETRANSCRIPTION DES FEUILLES DE RÉFLEXION COMPLÉTÉES EN GROUPE

*Analyse des options d'aménagement : quelles conditions de circulation et de desserte locales ?*

- **La variante de référence :**
  - Points positifs : la création de la zone de Belle-View est prévue et organisée ; L'accès à la Lande est amplifié ; Projet qui rend le plus de zone à désurbaniser ; Le bourg peut retrouver une entité complète ; La population réclame une vraie voie cyclable vers la gare en directe, vers Saint-Léger-les-Vignes et vers Sainte-Pazanne.
  - Points négatifs : l'accès aux différentes exploitations est simplifié mais implique de longs trajets à une époque où le fioul flambe ; Zone très consommatrice de terres agricoles, gros problème pour les zones humides.
  - Points à améliorer : éviter le passage des engins agricole dans le bourg.
- **La variante 2A :**
  - Points positifs : pas de remarque.
  - Points négatifs : un échangeur à la Paternière permettrait la création de voies de desserte, l'amélioration des trajets pour les habitants vers Pornic ou Nantes, et amènerait la tranquillité des habitants ; Quid de l'état des routes communales après 3 ou 4 ans de passage de convois (agricoles et autres) » La RD 303 n'est pas adapté à une augmentation de circulation pour les engins lourds ou encombrants.
  - Points à améliorer : faire une liaison directe de la Frogerie à la Piorgère ; Créer une passerelle au niveau de la rue du Moulin.
- **La variante 2B :**
  - Points positifs : pas de remarque.
  - Points négatifs : pas de remarque.
  - Points à améliorer : faire une liaison directe de la Frogerie à la Piorgère ; Créer une passerelle au niveau de la rue du Moulin.
- **La variante 2C :**
  - Points complémentaires à l'analyse de la variante 2B : pas de remarque.

*Mobilités douces et partagées : selon vous, les aménagements pour les mobilités douces et partagés favoriseront-ils l'usage des transports collectifs (transports en commun et covoiturage) et la pratique du vélo ? Quels points d'amélioration pourraient être intégrés au projet ?*

- La population réclame une vraie voie cyclable vers la gare en directe, vers Saint-Léger-les-Vignes et vers Sainte-Pazanne.
- Les transports en commun en bus ne sont pas assez fréquents sur la commune de Port-Saint-Père. La seule solution est souvent de rejoindre Brains ou Saint-Léger-les-Vignes.
- Tout est réuni pour le covoiturage, notamment les parkings, mais le train restera le transport le plus utilisé. Pour développer l'usage du train, il est proposé de développer des tarifs compétitifs, de multiplier les rames et surtout de réaliser une liaison cyclable directe avec le bourg jusqu'à la gare.

## 3. Synthèse des réflexions par variante

### Variante de référence

Une partie des participants met en avant le fait que cette variante permet de réunir le bourg de Port-Saint-Père en une seule entité, tout en y éloignant les nuisances sonores. Beaucoup d'entre eux indiquent être favorables aux aménagements proposés, comme le pont de la Frogerie, et valorisent l'accès simplifié aux différentes exploitations.

D'autres relèvent que cette variante est consommatrice de terres agricoles et qu'elle risque de générer beaucoup de trafic et de longs trajets. Ils pointent également le manque de desserte de la CUMA auquel ils souhaitent remédier.

L'idée d'une passerelle piétons/cyclistes pour traverser la RD 751 est un point d'amélioration évoqué par quelques participants.

### Variante 2A

Certains indiquent que cette variante est la moins consommatrice de terres agricoles et la plus adaptée pour la desserte des exploitations, avec le pont de la CUMA à la Lande. Certains évoquent toutefois quelques aménagements à apporter comme changer de côté le pont de la Lande pour mieux desservir la CUMA.

Les participants s'interrogent sur l'état des routes communales avec le nouveau trafic qui arrivera sur celle-ci. Ils questionnent également certaines dessertes (la Frogerie, le Moulin de Beauvais, le Pont Béranger...) et propose une passerelle directe Nord/Sud pour accéder facilement à Port-Saint-Père.

### Variante 2B

Plusieurs participants se disent favorables au demi-échangeur de la Paternière, aux aménagements autour de la Frogerie, ainsi qu'à l'échangeur pour desservir Sainte-Pazanne et au pont de passage à la Terguerie. Un souhait de mieux desservir Tartifume est porté en créant une route pour relier la Jeune Bretonnière et la Lande. Certains émettent en parallèle des craintes sur les nouvelles circulations qui vont arriver, notamment à Sainte-Pazanne.

### Variante 2C

Un groupe indique que le chemin nord entre la Paternière et la Terguerie est adapté, un autre propose un pont à faire du Nord au Sud vers le village de la Terguerie.

### Variantes alternatives

Deux groupes proposent une variante 0 considérant qu'il n'est pas nécessaire de passer cette section en 2x2 voies et que des aménagements de sécurité peuvent suffire. Un groupe évoque une variante 2D intégrant le maintien en 2x1 voie pour la traversée du bourg de Port-Saint-Père.

### Mobilités douces et partagées

Plusieurs voies et passerelles à destination des mobilités douces sont demandées, par exemple une passerelle Nord/Sud au-dessus de la RD 751 ou encore une voie jusqu'à la Gare. Les participants affirment leur souhait que tous les villages disposent d'aménagements voies douces. Le développement des transports collectifs est également souhaité (transports en commun, covoiturage, et même train).



## 4. Conclusion et suite du dialogue

---

**Les garants** concluent cet atelier en félicitant les participant·e·s pour la qualité et la quantité de leurs contributions et des échanges.

**Sophie Brossaud, chargée de projet à la direction vie citoyenne du Département de Loire-Atlantique**, explique qu'il est possible d'avoir des informations concernant le projet et les prochains rendez-vous de la concertation sur la plateforme <https://participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic>.

**L'animatrice** remercie les participant·e·s et conclut l'atelier.